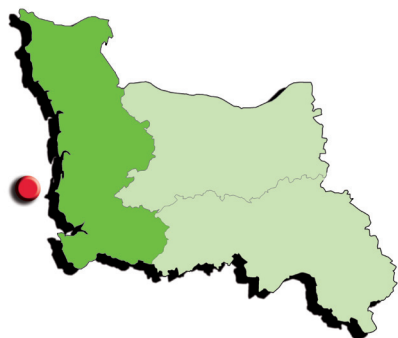




Archipel de Chausey



Situation

L'archipel de Chausey se situe au large de la Baie du Mont Saint-Michel à une dizaine de milles (16 km) à l'ouest de Granville à laquelle il est rattaché.

Typologie

Paysage et terroir

Commune concernée

Granville

Surface terrestre

73 ha

Surface maritime

27 ha

Date de classement

Arrêté du 24 mai 1976



Le hameau des Blainvillais et le sémaphore

DREAL/P. Gallineau

Histoire

10 000 ans avant notre ère, à la fin de la dernière glaciation quaternaire, le niveau moyen de la mer est alors inférieur de 20 m au niveau actuel et Chausey est un site continental. Le paysage apparaît certainement comme des collines dominant une vaste plaine basse et marécageuse sillonnée de vallées. Les premiers hommes occupent les lieux au néolithique. Le réchauffement et la fonte des glaces entraînent une montée progressive du niveau de la mer et Chausey échappe de peu à l'engloutissement entre 6 000 et 5 000 ans avant notre ère. La grande île n'existe pas encore, les cinq « monts » qui la forment aujourd'hui sont réunis progressi-

vement par des langues sableuses, les tombolos, formés par la houle et les courants. C'est en 1022 que le Duc de Normandie, Richard II, fait don de l'archipel aux religieux du Mont Saint-Michel qui héritent ainsi d'un lieu exceptionnel de solitude mais également d'une gigantesque carrière de granit qu'ils exploitent pour la construction de leur abbaye. Cette activité durera près de huit siècles.



Vue du sémaphore au début du XX^e siècle

Droits Réservés

Les moines établissent, près d'une source, un prieuré sur la grande île et y bâtissent une église au centre (aujourd'hui disparus). Les bâtiments sont abandonnés au XVI^e siècle devant les incursions anglaises de plus en plus fréquentes. En 1599, la forteresse des Matignon est construite sur Grande Ile, dominant les grèves de Port Homard. Détruite par les anglais en 1694, rebâtie en 1738, peu après le retour de l'archipel dans le domaine royal, elle est une nouvelle fois dévastée en 1744. Les stratégies militaires de Louis XV abandonnent alors la forteresse, dont la position n'est guère favorable, pour bâtir une redoute sur la pointe sud-est. En 1756, à peine achevée, elle est prise par un corps expéditionnaire anglais et détruite. L'archipel devient alors quasi abandonné, il ne reste plus que quelques carriers et de rares pêcheurs saisonniers. Une sorte d'auberge, tenue par un certain Régnier, est installée dans les ruines de la forteresse. Finalement, en 1772, Louis XV fait concession de Chausey à l'abbé Nolin en raison des services rendus à la couronne. Un an après, celui-ci décède et ses héritiers vendent l'archipel au fils de l'aubergiste : Christophe Régnier. Ce dernier joue un rôle important pour le développement de l'archipel. Outre la construction d'une ferme, d'une étable, d'une boulangerie et d'une chapelle, il favorise l'implantation de cultures sur la grande île, l'industrie de la soude (extraite de la cuisson du goémon) avec les « barilleurs » et relance l'exploitation du granit abandonnée depuis près d'un siècle. En 1780, 72 personnes résident à Chausey dont 40 soudiers (ou barilleurs), 12 carriers et la famille Régnier. La ferme compte 4 chevaux, 22 bêtes à cornes et près de 150 moutons. Bientôt ruiné par trop d'efforts dispersés, Régnier vend Chausey à un négociant de



La chapelle vue de la cale

DREAL/P. Gallineau

Granville, Jacques Pimor, qui continue son action. En 1825, la succession Pimor est entre les mains d'un seul homme, M Harasse, qui fait venir des ouvriers de Blainville-sur-mer pour l'exploitation de la soude. Ils s'installent sur Grande-Ile, dans de petites masures qu'ils construisent, ce sera le hameau des Blainvillais. Des carriers de Bretagne arrivent à leur tour, ils sont bientôt au nombre de 400 et 37 îlots sur 53 sont habités. Au milieu du XIX^e siècle, Chausey, à l'apogée de son développement économique, compte 500 habitants et une école. A la pointe sud de l'île, le phare est mis en service en 1847. Le presbytère (maison de Marin Marie¹) est construit en 1848 suivi

¹ Marin Marie (1901-1987) : peintre de marine, écrivain, marin et inventeur, une des grandes figures de Chausey

par la chapelle en 1850. Face aux tensions franco-britanniques, Napoléon III exproprie la pointe sud-est de l'île pour y faire édifier le fort « Vauban » de 1859 à 1866. A la fin du XIX^e siècle, les activités de Chausey déclinent. L'amélioration des techniques et des moyens de transport terrestres font partir barilleurs et carriers. Un à un, les îlots sont désertés et retournent à leur splendide isolement. Au lendemain de la première guerre mondiale, le fort qui a abrité 300 prisonniers allemands et autrichiens, revient à la vie civile en accueillant des pêcheurs et leurs familles. En 1919, Léonie Hédouin, la dernière héritière de l'archipel, décède ; 6 mois auparavant elle a vendu Chausey à une société Civile Immobilière composée de trois familles. En 1922, le célèbre constructeur automobile Louis Renault fait partie de la SCI des îles Chausey, il restaure la vieille forteresse en ruine aménage les abords et fait construire un hangar à bateaux sous le sémaphore. Le château demeurera dans la famille jusqu'en 1978 et conserve à jamais le nom de château Renault. Après le Mont Saint-Michel, les quais de Dieppe, de Londres... et les rues de Paris, le granit de Chausey est encore utilisé, une dernière fois en 1949, pour reconstruire Saint-Malo détruite lors de la seconde guerre mondiale. En 1968, la SCI des îles Chausey crée une vaste réserve de chasse sur son domaine puis obtient, en mai 1976, le classement parmi les sites des terres toujours émergées (dont la partie publique de Grande-île). Dans les années 80, Chausey change de visage :



DREAL/P. Gallineau

Port Homard

après la fermeture de l'école en 1972, le dernier curé, l'abbé Delaby, quitte sa petite paroisse en 1981. Il ne reste bientôt plus qu'une poignée de résidents : gardiens de phare, marins pêcheurs, fermiers... Les maisons de Grande-Ile sont désormais des résidences de vacances et les touristes y sont de plus en plus nombreux tandis que la graphiose ravage les ormes du petit bocage au cœur de l'île. En 1990, les fermiers à leur tour retournent sur le continent avec leur troupeau et la SCI transforme les bâtiments en gîtes. En 2004, l'archipel est retenu pour intégrer le réseau européen Natura 2000 comme Site d'Intérêt Communautaire (SIC) en raison de son intérêt paysager et biologique exceptionnel. En 2005, il est désigné en Zone de Protection Spéciale (ZPS) en raison de la présence d'oiseaux marins d'importance communautaire. Enfin, en 2009, une extension du Site d'Intérêt Communautaire sur le domaine marin porte sa superficie à plus de 73 000 ha.

Source : SCI des îles Chausey

Le site

« A Chausey c'est la marée qui fait la loi. Elle règne ici en souveraine maîtresse, décidant du moment où navigueront les bateaux, transformant à son gré les marins en piétons, fixant l'heure de la pêche et du départ des vedettes, imposant à tous des horaires saugrenus... de quoi affoler le visiteur qui pour la première fois, à l'endroit même où quelques heures plus tôt il avait cru arriver en bateau, voit apparaître un étrange continent ruisselant d'eau de mer. »

Gilbert Hurel

L'archipel de Chausey a la forme d'un de ses coquillages les plus emblématiques : l'ormeau. Long de 12 km pour une largeur de 6 km, le plus grand archipel d'Europe veille au large de la Baie du Mont Saint-Michel. Lorsque le temps est clair, on peut la parcourir du regard depuis les falaises de Jullouville jusqu'à la Pointe du Grouin à Cancale. Tout au fond, un triangle gris se détache sur l'horizon : le Mont Saint-Michel. Chausey, c'est aussi les plus fortes marées du vieux continent avec plus de 14 m d'amplitude. Chaos d'îles, de rochers, de bancs de sable, de vasières, de chenaux tortueux et de hauts fonds, Chausey est une poésie de paysages et de nature écrite d'abord sur les cartes marines dans une incantation de noms déclamés par des générations de marins : une grande et petite



Château Renault

DREAL/P. Galineau

ancre, un grand et un petit cheval, une vache, un lézard, une bonne femme, un grand et un petit puceau, une pucelle, des moines, un éléphant... une litanie de plus de 200 noms !

Pierre Brunet dans son inventaire des paysages bas-normands nous décrit l'archipel : « Peu de paysages offrent un tel contraste de formes et de couleurs indéfiniment répétés deux fois par jour. A marée haute, sur l'étendue marine d'un bleu profond ourlée d'écume, 52 îlots entourent la Grande Ile. Habillés d'une lande herbeuse plus ou moins épaissie d'ajoncs ou n'offrant que leur dos de granite bosselé pour les plus petits, ces îlots, qui ne dépassent pas une vingtaine de mètres de hauteur, tombent sur la mer par de petites falaises frangées de lichens jaunes. La Grande Ile est la seule terre habitée avec Anneret (une maison). Elle ne dépasse pas deux kilomètres de long sur quelques centaines de mètres de large. Seule la grande île juxtapose des aspects plus variés : falaises inclinées et finement découpées de ses trois pointements rocheux, plages arquées, landes, bosquets et même bocage, bâtiments dispersés parmi lesquels se distinguent le phare, la Chapelle, Château-Renault et le sémaphore. Mais à marée basse, la surface découverte passe en quelques heures de 65 à 50 000 hectares. Plusieurs centaines d'écueils apparaissent couverts d'algues brunes, au-dessus de platiers rocheux qui dominant au sud-ouest, ou d'immenses bancs ridés de sable clair et de vasières luisantes au nord-

est. De rares couloirs conservent des bras de mer : le chenal Beauchamp, la passe Conchée, le Sound. Un paysage presque continental succède à l'étendue marine de l'archipel. ».

Les récifs demeurent, immuables refuges pour des milliers d'oiseaux de mer tandis que les fonds marins recèlent une fantastique richesse biologique : algues, coquillages, poissons, crustacés, dauphins, phoques veaux-marins... et aquaculture. Rattaché à la commune de Granville depuis 1804, Chausey est divisé entre une petite partie publique (la pointe est de Grande Ile) et une propriété privée dont l'accès est libre. Tout autour, îles et îlots sont également la propriété de la SCI des îles Chausey qui gère.

Devenir du site

Avec le départ des sédentaires et l'abandon des pratiques traditionnelles, l'aspect de la Grande Ile se modifie. La disparition du pâturage et l'absence d'entretien ont épaissi les haies qui se « feutrent » d'une épaisse strate broussailleuse, les anciens champs et pâtures sont désormais fauchés. L'ajonc enveloppe, de plus en plus, les formes de l'île. Parallèlement, la fréquentation estivale n'est pas sans conséquences : les milieux dunaires souffrent d'un excès de piétinement. En journée « de pointe » ce sont jusqu'à 1 500 visiteurs qui débarquent sur Grande-Ile et plus de

1 200 bateaux de plaisance qui mouillent dans le Sound ou les autres chenaux. Depuis plus de 30 ans Chausey bénéficie de diverses mesures de protection et de gestion ; de gros efforts ont été accomplis pour lui conserver son authenticité : restauration du bâti, effacement des réseaux, réhabilitation du bocage et des cordons dunaires... Aujourd'hui, son appartenance au réseau européen Natura 2000, comme Site d'Intérêt Communautaire et Zone Spéciale de Conservation, permet de définir des « documents d'objectifs » entre tous les acteurs du milieu puis de mettre en œuvre des contrats de gestion acceptés par tous. Une nouvelle ère semble s'ouvrir pour l'archipel et de nouveaux interlocuteurs apparaissent. Il leur faudra se souvenir du vieux proverbe de l'île : « *On ne choisit pas de devenir chausiais, c'est Chausey qui sélectionne ceux qui y resteront un jour, une semaine ou un siècle.* ».



DREAL/p. Galineau

Le Sound à marée basse